

## Arrêté du Maire

**AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE  
D'UN DEBIT DE BOISSONS dans une enceinte sportive  
Association Sportive « Football Club du Plateau de Lannemezan »  
Saison 2025/2026**

**Le Maire,**

Vu l'article L 2212-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la santé publique et plus particulièrement les articles L.3321-1 et L.3334-2,  
L.3335-1

Vu l'arrêté Préfectoral n°65 2025 05 28 00003 du 28 mai 2025 portant règlement des débits de boissons dans le département des Hautes-Pyrénées,

Considérant le demande de Monsieur David BRANCO, Président de l'association « Football Club du Plateau de Lannemezan » siège social 526 boulevard des Tilleuls - 65300 Lannemezan.

### ARRÊTE :

**ARTICLE 1 : L'Association sportive «Football Club du Plateau de Lannemezan » est autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire de troisième catégorie au stade de football des Bourtoulets à l'occasion de rencontres sportives suivantes :**

Autorisation N°1	Le dimanche 23 novembre 2025	14 h 00 19 h 00
Autorisation N°2	Le samedi 29 novembre 2025	10 h 00 23 h 00
Autorisation N°3	Le dimanche 07 décembre 2025	14 h 00 19 h 00

**ARTICLE 2 :** Le bénéficiaire s'engage à respecter les règles élémentaires de tranquillité, de salubrité, de sécurité publique et notamment la réglementation relative à la protection des mineurs contre l'alcoolisme.

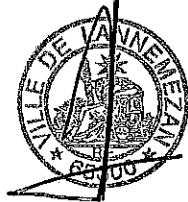
**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**ARTICLE 4 :** Ampliation du présent arrêté qui sera publié dans le Recueil des Actes Administratifs de la Commune sera adressée à :

- Madame la Sous-Préfète de Bagnères-de-Bigorre
  - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Lannemezan ;
  - Les Agents de la Police Municipale ;
  - Monsieur David BRANCO
- chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LANNEMEZAN, le 04 novembre 2025

Le Maire,  
Bernard PLANQ



06 NOV. 2025

Affiché le :

Notifié le 21 NOV. 2025

A David BRANCO